

Paris, le 27 juillet 2020

**Madame Barbara Pompili**  
**Ministre de la Transition Ecologique**  
Ministère de la Transition écologique et solidaire  
246, Boulevard Saint Germain  
75700 Paris

**OBJET : Soutien des petites lignes ferroviaires et relance économique**

Madame la Ministre de la Transition écologique,

Monsieur le Ministre délégué chargé des transports

En 2018 le Parlement adoptait une réforme essentielle pour l'avenir de la SNCF et du système ferroviaire français. Comme vous le savez la question de l'avenir des « petites lignes » ferroviaires avait fait l'objet d'importants débats lors de l'examen du projet de loi, soulignant leur importance vitale pour nos territoires.

Conformément à la volonté du Parlement le gouvernement a chargé le préfet François Philizot de réaliser un diagnostic complet des petites lignes et de proposer des solutions pour la relance et la revitalisation de ces « lignes de vie ». Le gouvernement a présenté en février dernier une version parcellaire de ce rapport ainsi que sa stratégie pour donner un avenir aux petites lignes ferroviaires.

Cette stratégie s'articule d'une part autour de plans d'action définis par région, et d'autre part d'un programme dédié au développement du train léger. Les deux premiers plans d'action ont été signés le 20 février dernier pour les Régions Centre-Val de Loire et Grand Est.

La situation sanitaire et les impératifs de la gestion de crise ont logiquement freiné le déploiement de cette stratégie. Le déconfinement, la reprise progressive des activités et les enjeux de relance économique couplés à l'impératif d'accélération écologique appellent aujourd'hui à reprendre efficacement sa mise en œuvre.

Les petites lignes ferroviaires représentent environ un tiers du réseau ferroviaire français accueillant des voyageurs, soit 9 137 km sur un total de 28 364 km. Elles accueillent 17% du trafic des trains régionaux et constituent souvent des moyens de déplacement essentiels, notamment pour les habitants des territoires ruraux et des villes moyennes.

Le maintien d'une desserte ferroviaire locale performante est aujourd'hui la meilleure garantie contre une reprise massive de l'autosolisme dans les territoires. Le réinvestissement dans les infrastructures et le matériel roulant constituerait un levier efficace de reprise

économique pour la filière industrielle ferroviaire qui s'appuie sur un appareil productif et un savoir-faire développé et implanté en France.

A cet égard nous souhaiterions connaître l'état d'avancement dans la mise en œuvre des plans d'actions régionaux de soutien aux petites lignes ferroviaires annoncés en février dernier et dans la définition des plans d'actions pour les autres Régions.

Il apparaît indispensable que l'application des plans d'action puisse s'inscrire dans le cadre du plan de relance économique attendu pour la rentrée. Il est en effet du rôle de l'Etat de s'engager aux côtés des régions et de SNCF réseau, dont la situation financière est aujourd'hui très préoccupante, pour permettre la revitalisation des petites lignes ferroviaires au service d'une mobilité plus durable au quotidien. La renégociation en cours du contrat de performance de SNCF Réseau, et la négociation des futurs contrats de plan Etat Régions doit ainsi s'inscrire dans cet objectif et s'inscrire dans la dynamique du plan de relance

Le second pan de la stratégie pour les petites lignes met l'accent sur l'innovation pour explorer toutes les solutions permettant de désenclaver les territoires, améliorer la qualité de service, la performance et la fiabilité du réseau.

L'industrie ferroviaire française est à la pointe de cette innovation, s'appuyant aussi bien sur des grands groupes devenus leaders mondiaux que sur un tissu dense de PME au savoir-faire reconnu. Elle occupe le troisième rang mondial avec plus de 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de fortes capacités exportatrices.

Les nouvelles solutions technologiques telles que le train léger, ou la navette autonome offrent des réponses concrètes pour faire revivre les dessertes ferroviaires rurales, et sont développées au cœur de nos territoires, s'appuyant sur une main d'œuvre qualifiée et non délocalisable.

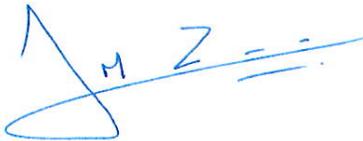
Il existe plusieurs propositions allant dans ce sens, portées par des start-ups en région. C'est le cas de « Taxirail » conçu par Exid Concept & Développement en Bretagne présenté, en mars dernier, au secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari lors d'une rencontre regroupant plusieurs entreprises novatrices dans le domaine des trains légers et qui avait retenu toute l'attention des participants.

Ainsi, le plan de relance économique ne doit pas oublier le rail qui a souffert d'un sous-investissement chronique au cours des dernières décennies. Les besoins sont importants aussi bien dans le réseau que dans le matériel roulant, mais le réinvestissement et la revitalisation des petites lignes peuvent rapidement enclencher une nouvelle dynamique vertueuse portée par les acteurs industriels français, au service de la transition écologique.

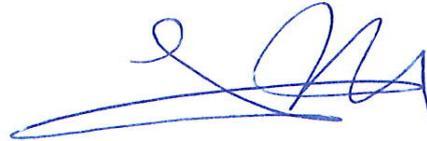
Aménagement du territoire, désenclavement, transition écologique, innovation, les petites lignes ferroviaires concentrent des enjeux clés qui ne peuvent plus être laissés sans réponse. L'Etat doit désormais envoyer un signal fort vers les territoires et vers les acteurs du ferroviaire par une action volontaire et déterminée en faveur de la relance du rail français.

Dès lors, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre délégué, quelle est votre stratégie pour garantir le financement, l'innovation et la revitalisation des petites lignes dans le plan de relance économique ?

Sachant pouvoir compter sur votre engagement et votre détermination nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Marc Zulesi  
Député des Bouches du Rhône



Yannick Kerlogot  
Député des Côtes d'Armor

**Liste des cosignataires :**

Alexandra Valetta Ardisson, députée des Alpes-Maritimes

Bernard Sorre, député de la Manche

Sophie Panonacle, députée de la Gironde

Adrien Morenas, député du Vaucluse

Jean-François Mbaye, député du Val de Marne

Thierry Michels, député du Bas-Rhin

Denis Masségli, député du Maine-et-Loire

François Cormier-Bouligeon, député du Cher

Raphaël Gérard, député de Charente-Maritime

Nathalie Sarles, députée de la Loire

Jennifer Lormier, députée du Gard

Michèle Peyron, députée de Seine-et-Marne

Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes

Damien Pichereau, député de la Sarthe

Martine Leguille-Balloy, députée de Vendée



Christophe Blanchet, député du Calvados  
Patricia Mirallès, députée de l'Hérault  
Danièle Héryn, députée de l'Aude  
Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire  
Camille Galliard-Minier, députée de l'Isère  
Hervé Berville, député des Côtes d'Armor  
Joël Giraud, député des Hautes-Alpes  
Pascale Fontenel-Personne, députée de la Sarthe  
Stella Dupont, députée du Maine-et-Loire  
Valérie Oppelt, députée de La Loire-Atlantique  
Charlotte Parmentier-Lecocq, députée du Nord  
Xavier Batut, député de Seine-Maritime  
Laurence Vanceunebrock, députée de l'Allier  
Yves Daniel, député de Loire-Atlantique  
Patrick Vignal, député de l'Hérault  
Valérie Gomez-Bassac, députée du Var  
Danielle Brullebois, députée du Jura  
Catherine Kamowski, députée de l'Isère  
Laurianne Rossi, députée des Hauts-de-Seine  
Jacqueline Dubois, députée de Dordogne  
Elisabeth Toutut-Picard, députée de la Haute-Garonne  
Yannick Hauray, député de Loire-Atlantique  
Claire O'Petit, députée de l'Eure  
Sira Sylla, députée de Seine-Maritime  
Jean-Luc Fugit, député du Rhône  
Danièle Cazarian, députée du Rhône  
Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère  
Monica Michel, députée des Bouches-du-Rhône  
Emilie Chalas, députée de l'Isère



Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie  
Sandrine Le Feur, députée du Finistère  
Patrice Perrot, député de la Nièvre  
Christophe Jerretie, député de la Corrèze  
Sonia Krimi, députée de la Manche  
Frédéric Barbier, député du Doubs  
Pierre Henriot, député de Vendée  
Alexandre Freschi, député du Lot-et-Garonne  
Mireille Robert, députée de l'Aude  
Marie Tamarelle-Verhaeghe, députée de l'Eure  
Bruno Duvergé, député du Pas-de-Calais  
Blandine Brocard, députée du Rhône  
Graziella Melchior, députée du Finistère  
Souad Zitouni, députée du Vaucluse  
Nicole Dubré-Chirat, députée du Maine-et-Loire  
Aude Bono-Vandorme, députée de l'Aisne  
Monique Limon, députée de l'Isère  
Philippe Chassaing, député de Dordogne  
Pascal Bois, député de l'Oise  
François de Rugy, député de Loire-Atlantique  
Olivier Gaillard, député du Gard  
Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes  
Anissa Khedher députée du Rhône  
Nicole le Peih, députée du Morbihan  
Mireille Clapot, députée de la Drôme  
Maud Petit, députée du Val-de-Marne  
Béatrice Piron, députée de l'Oise  
Laurence Gayte, députée des Pyrénées-Orientales  
Nadia Essayan, députée du Cher



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Marjolaine Meynier-Millefert, députée de l'Isère

Barbara Bessot Ballot, députée de la Haute-Saône

Stéphane Baudu, député de la Haute-Saône

Damien Adam, député de Seine-Maritime

Fabien Matras, député du Var

Vincent Thiébaud, député du Bas-Rhin

Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne

Marguerite Deprez-Audebert, députée du Pas-de-Calais

Stéphane Trompille, député de l'Ain

Bérangère Couillard, députée de la Gironde

Anne Brugnera, députée du Rhône